

1901 2021

UNE INVITATION
AUX CITOYENS
A S'ASSOCIER

...POUR CONTRIBUER A L'EGAL ACCES A L'EDUCATION
AFIN QUE CHACUN PUISSE ETRE ACTEUR DE SA VIE
EPANOUIR TOUTES SES POSSIBILITES ET COMPETENCES
DECIDER ET AGIR EN CITOYEN

POUR UNE DEMOCRATIE PLUS EXIGEANTE
UN DEVELOPPEMENT DURABLE
UNE SOLIDARITE PLUS REELLE,
UNE LAÏCITE PLUS VIVANTE

**PETITE HISTOIRE ET GRANDE AMBITION
D'UNE LIGUE DE 154 ANS**

« Faire penser ceux qui ne pensent pas,
Faire agir ceux qui n'agissent pas,
Faire des hommes et des citoyens »

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Un avenir par l'éducation populaire

LA LIBERTE DE S'ASSOCIER

UN DROIT FONDAMENTAL

UNE LIBERTE PUBLIQUE

La Ligue de l'Enseignement, à l'occasion des 120 ans de la loi 1901 sur la liberté d'association « revisite » son histoire pour repréciser l'actualité de son action. . Ce document se veut un bref résumé des périodes essentielles, enrichi des sujets et programmes des derniers congrès de notre mouvement.

*Chacun pourra y découvrir que la Ligue - même avant l'existence de la loi – est avant tout un mouvement dont la fonction essentielle a été **d'inviter les citoyens volontaires à s'associer**, en comptant d'abord sur eux-mêmes et sur la force que donne l'association pour « faire bouger les choses », pour éduquer au suffrage universel afin d'instaurer durablement la République : « **Faire des hommes et des citoyens**»*

*154 ans après, **la volonté d'inviter à s'associer** pour créer les conditions éducatives, législatives économiques et sociales, visant à l'émancipation de tous, afin que chacun puisse « **être acteur de sa vie, épanouir toutes ses possibilités, agir et décider en citoyen** » pour une démocratie plus exigeante, une solidarité plus réelle, une laïcité plus vivante, est aujourd'hui plus que jamais sa raison d'être*

POUR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 154 ANS DE CITOYENNETE EN ACTES

Ces quelques pages veulent donner à connaître, à chaque temps fort des 154 ans de vie de la Ligue de l'Enseignement , les objectifs autour desquels elle a invité les citoyens à s'associer ; les chantiers autour desquels elle les a appelés à se fédérer pour peser sur les évolutions de la société : qu'il s'agisse d'initiatives à prendre, de causes ou de valeurs à défendre, de politiques publiques à inspirer ou à accompagner , de projets communs à faire vivre , d'entreprises à développer , de propositions à promouvoir, de campagnes à mener, d'idées à mettre en débat .

Ce document aura atteint son but s'il permet aux responsables et dirigeants d'associations affiliées à la Ligue de l'enseignement de mieux s'approprier l'histoire et l'action du mouvement dont ils sont membres .

S'il donne envie à tous ceux qui souhaitent, au-delà de leur devoir d'électeur et de leur activité professionnelle , être acteurs dans cette société, de vouloir devenir «Ligueurs » pour participer à la construction d'un avenir par l'éducation populaire en écrivant les nouvelles pages de cette histoire.

(Voir Histoire de La Ligue de l'Enseignement Collection “ l'essentiel ” Milan Editeur)*

EN GUISE DE TABLE DES MATIERES

A LIGUE

**Une invitation originale... A EDUQUER
au « SUFFRAGE UNIVERSEL »
pour instaurer durablement la République**

*L'irruption du suffrage universel, début d'une longue histoire
Un appel pour une grande ambition : l'instruction publique
La reconnaissance de la République
Les vœux de la Ligue deviennent des lois de l'Etat
L'Ecole laïque, centre d'action éducative, sociale et culturelle*

LA LIGUE

**Une invitation ... à se fédérer dans un mouvement laïque
POUR PROMOUVOIR L'ECOLE PUBLIQUE ET CHANGER LA VIE**
*Reconstruction de la Ligue, le temps des fédérations
Mobilisation pour la défense et la promotion de l'Ecole laïque
S'associer pour changer la vie
Adapter l'action laïque à la société moderne*

LA LIGUE

**Une invitation.....à gagner la bataille de l'éducation permanente
POUR QUE CHACUN PUISSE CONTINUER A SE FORMER
DANS LA VIE ACTIVE ET PARTICIPER
AU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**
*Irruption de la jeunesse et de l'animation socio-culturelle
Le temps de l'animateur dans la Cité
Répondre à de nouvelles demandes de la société
Une nouvelle donne politique*

LA LIGUE

**Un retour aux sources... POUR AFFRONTER UN MONDE
EN MUTATION : MANIFESTE POUR UN NOUVEAU SIECLE**
*« Pour la démocratie et la solidarité par l'éducation et la culture »
Réveiller la citoyenneté sur fond de crise économique et sociale
Se fédérer pour une autre dimension de l'action locale
Fidélité et nouvelles ambitions
Agir et décider en citoyens d'Europe*

LA LIGUE

**Une invitation actuelle.... A FAIRE SOCIETE
POUR CONSTRUIRE UN AVENIR POUR CHACUN ET POUR
TOUS**

PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE ET IRRUPTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL , LE DEBUT D'UNE NOUVELLE HISTOIRE

1848, notre pays connaît une crise politique, économique et sociale qui débouchera sur la révolution de février 1848. Celle-ci fait tache d'huile, c'est le « printemps des peuples » en Europe à Palerme, Vienne, Prague, Budapest, Berlin. On débat de projets de constitution en Italie ; à Francfort à l'initiative des diètes de différents Etats un Parlement national se déclare constituant...

En France après la campagne des banquets qui avait dénoncé le régime censitaire (qui réservait le droit de vote à ceux qui payaient 200 F d'impôt) La "grande marée démocratique de février 1848" y **proclamera la République et le suffrage universel (masculin)**

Jean Macé a 33 ans lors de ces événements, il écrit :
« Je n'oublierai jamais l'impression étrange, mélange de joie folle et de terreur secrète que me fit l'apparition subite du suffrage universel » le sort de la France était remis aux volontés d'une multitude ignorante : il fallait avant tout faire l'éducation de ce « maître inculte »

La suite de l'histoire confirme ses craintes. Les premières élections (où le corps électoral passera de 246000 à 9 millions de votants), amèneront le retour de l'Empire. C'est l'échec d'une espérance pour de nombreux républicains. La conviction de Jean Macé est faite :

**Sans éducation au suffrage universel
Une République ne peut s'instaurer durablement**

« L'ignorance du peuple est maintenant un danger public.
Auparavant c'était seulement une honte »

Il importe donc, pour cette tâche de
**"S'ASSOCIER DANS UN BUT ESSENTIELLEMENT POLITIQUE,
NE S'OCCUPER NI DE POLITIQUE, NI DE RELIGION,
NE S'OCCUPER QUE DE L'EDUCATION AU SUFFRAGE UNIVERSEL
NON POUR FAIRE DES ELECTIONS, MAIS DES ELECTEURS
NON POUR FAIRE DES CANDIDATS MAIS DES CITOYENS. "**

"Qu'est ce que nous représentons? Nous représentons l'initiative privée, les choses que les citoyens peuvent faire eux-mêmes, quel que soit le Gouvernement"

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT s'est créée en 1866 autour d'un appel de Jean MACE

L'invitation à adhérer à un projet de constitution d'une Ligue a permis de ne pas solliciter une demande d'autorisation qui aurait pu être refusée car le code pénal napoléonien fixant le régime légal des associations de 1810 à 1901 précise :

"Nulle association de plus de vingt personnes (.) ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société "

La Ligue : des citoyens associés dès 1866, 35 ans avant la loi de 1901!

UN APPEL POUR UNE GRANDE AMBITION : L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le 25 octobre 1866 dans un article du journal " l'opinion nationale " Jean Macé en appelle au rassemblement de ceux qui désirent contribuer à l'enseignement du peuple. Deux jours après, trois premiers signataires (un conducteur de train, un sergent de ville, un tailleur de pierre) donnent leur accord à un projet d'une Ligue pour l'instruction publique. Un an plus tard l'appel public a enregistré 5000 signatures venant de 72 départements.

“ S'associer dans un mouvement pour l'instruction publique par l'initiative privée ”

C'est le temps des cercles, des cours publics, des bibliothèques** et de la création d'écoles publiques là où le besoin n'est pas satisfait*

*Mais il faut **fédérer cet élan populaire** pour obtenir des lois afin d'instaurer " **une instruction gratuite, laïque et obligatoire** "*

Après la guerre de 1870 et la Commune de Paris, en 1871 " un mouvement national du sou contre l'ignorance" animé par la Ligue lance en faveur de cette idée une pétition qui recueillera 1,2 million de signatures

L'Eglise catholique et les forces conservatrices réagissent alors violemment et déclenchent une offensive contre cette initiative.

C'est le temps de « l'ordre moral ». Une encyclique condamne cette « Ligue, dite de l'enseignement " qualifiée dans un " bref " du pape, de " déplorable plantation des enfants des ténèbres"

Des évêques relaient cette condamnation :

"Nous réprouvons ce mouvement et nous faisons défense à tout fidèle de notre diocèse d'en faire partie"

Réprimée par le Gouvernement la Ligue survit par une action patriotique de création de bibliothèques régimentaires

"Pour la patrie, par le livre et par l'épée" sera sa devise jusqu' en 1904

** Chevilly (Loiret), Metz (Moselle) Nérac (Lot et Garonne) s'inscrivent dans les premiers.*

*** Création à Toulon d'une "Ligue Toulonnaise de l'enseignement pour le développement de l'instruction et de l'éducation des deux sexes"*

le préfet arrête:

" sont approuvés les statuts présentés...sous le titre "...", sous la double condition:

1e) Le catalogue de la bibliothèque et des livres prêtés par la société sera soumis à notre visa

2e) les personnes qui se proposeraient de faire des conférences ou des cours publics devront conformément à l'instruction du 23 janvier 1865 , obtenir du ministère de l'instruction publique une autorisation qui porterait sur des sujets désignés à l'avance"

La Ligue groupe d'influence en actions, va permettre le passage de l'Empire à la République

*En 1879 Le Maire de Nérac en Lot et Garonne souligne lors de la 12^{ème} année d'existence du Cercle de la Ligue les changements que ce mouvement a amenés par son action, ses interventions, ses conférences et son militantisme :**

« La Ligue de l'Enseignement à Nérac entre dans sa douzième année, et ses progrès ont toujours été croissants. C'est en 1868 que le cercle néracais fut fondé, à l'aube même de l'institution de la Ligue, et au crépuscule de l'Empire, comme si celui-ci devait éclipser celui-là. Est-ce à dire, comme on n'a pas manqué de le prétendre qu'en affectant à l'endroit de cette véritable ligue du bien public une tolérance plus méprisante que libérale, le gouvernement d'alors réchauffait dans son sein le serpent qui devait le dévorer? Loin de moi cette pensée. Les ligueurs qui ne furent jamais des conspirateurs n'ont en rien provoqué la catastrophe finale exclusivement due à un accès de délire présomptueux. Mais quand les désastres de la guerre mal réparés, les partisans incorrigibles des régimes déchus relevèrent la tête et menacèrent à nouveau le pays encore mal affermi, ils trouvèrent dans les rangs épais du suffrage universel émancipé, une résistance imprévue dont il faut en partie reporter l'honneur à la propagande incessante de la Ligue de l'Enseignement. Cette fois, la nation avertie était sur ses gardes, elle déjoua tous les complots et devant l'éblouissement de ses clartés, ses ennemis furent frappés d'impuissance. C'était la revanche de la France vaincue par le pouvoir personnel plus encore que par l'étranger, la première victoire remportée par le maître d'école.

Or, et nous en sommes fiers, le cercle néracais était au premier rang de cette bataille livrée au préjugé, à la routine, à l'ignorance. En 1868, nous combattons pour l'avenir. En 1870, nous défendons les positions acquises. Après les funestes dates des 15 et 24 mai, si nous avons dû baisser quelque fois la tête pour échapper aux persécutions et nous garer des projectiles, nous n'avons jamais déserté la brèche et peut-être est-ce là ce qui confère aujourd'hui le droit à moi, le plus humble de vos conférenciers des temps difficiles, de présider en qualité de maire de Nérac, à l'inauguration triomphante de vos conférences de 1879... Notre seul mérite... a été de prévoir avec vous que le grand courant démocratique qui emportait la France vers des rivages nouveaux encore inexplorés avait besoin d'un phare pour éclairer la route et signaler les écueils. Ce phare, c'était l'instruction populaire largement, universellement répandue. Vous avez donné l'impulsion, le pays vous a suivis et à cette heure, c'est votre drapeau qu'arbore le gouvernement républicain que vous appeliez jadis de tous vos vœux, parce que vous saviez que seul, il pouvait, en accordant l'ordre avec la liberté, donner la stabilité et mettre en œuvre les forces vives qui ont pour moteur l'intelligence de la France. Voyez la dernière déclaration ministérielle. Elle n'a pas, et je le regrette plus que personne, donné satisfaction à tout le monde. Mais au moins, la question de l'enseignement y est résolument abordée, et en partie tranchée...

L'instruction populaire allant de l'avant, le reste viendra forcément après. C'est la locomotive qui entraîne le convoi... L'enseignement populaire est loin d'être organisé. Son outillage est incomplet, il faut agir et recourir aux moyens de propagande. Ces moyens, vous les connaissez. A Nérac, ce sont les conférences publiques, l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement, la fondation et la vulgarisation des bibliothèques populaires, la souscription au sou des écoles laïques qui a pour but de créer des écoles rurales dans les communes indigentes. Notre cercle... compte près de 300 membres, c'est beaucoup, ce n'est pas assez... Ils viennent à nous ces jeunes hommes... ce ne sont pas les fils ricaners d'Alfred de Musset, ce sont les enfants héroïques de Victor Hugo qui pensent comme le maître que la jeunesse étant la réserve et l'espérance de la France, le temps des pensées honnêtes et des actes virils est arrivé... Vous poursuivrez cette œuvre de réhabilitation nationale pour l'enseignement populaire qui a déjà amené le relèvement de la France, et qui lui rendra bientôt, à la tête des nations, ce premier rang qui lui revient de droit et que nul, sous le bienfaisant régime n'osera plus désormais lui contester. »

On retiendra surtout du bilan de dix ans de la Ligue de l'Enseignement l'initiative d'une association qui a beaucoup continué à faire de l'instruction populaire une nécessité publique. L'autre caractère de la Ligue c'est son ouverture : 300 adhérents dans une ville comme Nérac suppose de recruter largement, y compris dans les milieux populaires Mais l'ouverture se mesure aussi au fait que la Ligue fut un lieu politiquement ouvert où les Républicains surent attirer des libéraux de progrès. En ce sens elle fut une antichambre des Républicains du lendemain. »

FALLIERES, la République aux champs Editions des Amis du Vieux Nérac

LA RECONNAISSANCE DE LA REPUBLIQUE

1877 et 1879 victoires électorales de l'Union Républicaine. Le Cercle Parisien de la Ligue est reconnu d'utilité publique en 1880 par Jules Grévy Président de la République. La Ligue peut envisager de se créer officiellement.

**1881 Jean Macé convie à
" Constituer la grande fédération des sociétés républicaines "**

Du 18 au 21 avril 1881 Le premier congrès constitutif de la Ligue de l'Enseignement se déroule en présence de Léon Gambetta. C'est la reconnaissance solennelle par la République du mouvement et de ceux qui s'y sont fédérés "pour gagner à l'idée républicaine tous les villages de France"

Dans son discours de 1870 sur « l'égalité d'éducation » Jules Ferry avait assigné aux républicains une mission pour ce siècle, celle de faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance : l'inégalité d'éducation et il avait appelé à se donner les moyens de réaliser l'utopie de Condorcet.

1880-1886 Le Parlement vote les grandes lois scolaires

La tâche de la Ligue n'est pas finie, le champ de l'éducation post scolaire l'attend

A l'école gratuite, laïque et obligatoire, l'éducation morale et civique remplace l'éducation morale et religieuse.

Dix ans après le vote de ces lois l'élan de la Ligue faiblit. Jean Macé interroge :

Qu'on ne dise plus que la Ligue de l'Enseignement a fini son œuvre avec l'école et qu'elle a perdu sa raison d'être : **.Son œuvre, c'est l'éducation républicaine du pays, sa raison d'être c'est le suffrage universel !**

1894 A son dernier Congrès, il appelle à s'engager dans l'éducation post scolaire et à la création d'associations d'éducation populaire dans chaque canton.

1894 Léon Bourgeois est élu à la présidence de la Ligue.

"S'associer pour construire la solidarité"

Ses associations favorisent la solidarité. Pour Léon Bourgeois, nouveau président de la Ligue, **« il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits, il faut que, dans la réalité des faits, diminue l'inégalité des conditions ».** et les ligueurs se reconnaissent dans la formule du promoteur du « Solidarisme : **« Substituer au poing fermé pour combattre, la main tendue pour secourir ».**

* "l'être "social" est celui qui comprend qu'il "est social" ,c'est à dire qu'il "est" associé ,qu'il est placé dans un état nécessaire d'échange de services avec les autres hommes; c'est celui qui comprend qu'il y a , par le fait même de la solidarité [de la vie en société] , une part de sa propriété, de son activité de sa liberté , une part de sa personne qui vient de l'effort commun des hommes, qui est vraiment d'origine sociale, et qui, par conséquent, doit être par lui consacrée à l'effort commun" la solidarité repose sur la reconnaissance par chacun "de la dette sociale " qu'il a envers autrui .Il ne peut être libre et s'enrichir que lorsqu'il a acquitté cette dette de solidarité

LES VŒUX DE LA LIGUE DEVIENNENT DES LOIS DE L'ETAT

Des années durant, des « conférenciers » de la Ligue de l'enseignement parcourent les routes de France , organisent de nombreuses réunions dans tout le pays pour populariser l'idée qu'une république doit être fondée en raison par des citoyens égaux en droit sans avoir besoin de recourir à une transcendance pour son organisation

Son action contribue à l'adoption par le Parlement de deux lois fondamentales

1901 Une liberté publique essentielle: Le droit de s'associer sans autorisation préalable:

Toute association qui ne porte pas atteinte à l'intégrité du territoire, aux bonnes mœurs et à la forme républicaine de l'Etat peut avoir une existence juridique par simple déclaration à la préfecture

"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager les bénéfices "

La loi précise que les congrégations religieuses ne peuvent se former sans autorisation et elle interdit l'enseignement aux congrégations non autorisées

1905 une loi de liberté et de raison instaure la séparation des Eglises et de l'Etat assure l'égalité de droit aux citoyens croyants ou non croyants

Votée en décembre 1905 ses deux premiers articles précisent

Article 1 la République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 la République ne reconnaît, ne salarie ,ne subventionne aucun culte

Les salaires des ministres des cultes disparaissent des budgets de l'Etat et des communes

*On peut enfin au nom de la Ligue " **Rassembler pour la laïcité**"*

**LES ENSEIGNANTS ET LES AMIS DE L'ECOLE LAIQUE
S'ENGAGENT VOLONTAIREMENT POUR EN FAIRE
UN CENTRE EDUCATIF, CULTUREL ET SOCIAL DE LA COMMUNE**

C'est la création des œuvres péri et post - scolaires : Petites A, amicales laïques, patronages, colonies de vacances, cinéma éducateur, chorales, gymnastique et sport.

**"s'associer pour soutenir, compléter et défendre l'école laïque"
"s'associer pour organiser le patronage de la jeunesse de France"**

*Face à de nouvelles attaques du clergé au lendemain de la Grande Guerre, « **entre l'Ecole publique et nous c'est une question de vie et de mort** » déclare l'évêque de Montauban, les associations laïques locales se fédèrent dans des fédérations départementales d'œuvres laïques qui constituent en 1925 au sein de la Ligue.*

**LA CONFEDERATION GENERALE DES ŒUVRES LAÏQUES SCOLAIRES,
POSTSCOLAIRES D'EDUCATION ET DE SOLIDARITE SOCIALE**

*L'action de la confédération s'élargit au-delà du simple domaine de l'instruction avec la création **D'UNIONS LAÏQUES SPECIALISEES***

- 1928 UFOLEP pour l'éducation physique et le sport
 - 1933 UFOLEA éducation artistique, UFOCEL éducation cinématographique
 - 1934 UFOVAL pour les œuvres de vacances
 - 1938 CLAP pour l'aviation populaire
 - 1939 USEP Union sportive de l'enseignement primaire
- Se créeront aussi le CLAF (action féminine) le CLAS (action sociale)*

*La Ligue contribue à “ **Favoriser la coordination des initiatives laïques** ” en participant à la création d'autres organisations nationales dont la plupart deviendront membres de la confédération.*

La Ligue s'impose comme une grande organisation de progrès.

*1935 les menaces sur la démocratie nécessitent de “**se fédérer pour défendre la république**” La Ligue adhère au comité antifasciste*

*1936 Elle se réjouit naturellement de la **victoire du Front Populaire** d'autant qu'elle compte des militants au Gouvernement, notamment Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale qui était membre de sa direction ou Léo LAGRANGE qui sera responsable national de l'UFOLEP. **Elle soutient les initiatives de Jean ZAY*** liant éducation scolaire, culture et éducation populaire et elle se réjouit de son soutien pour la création, au sein de l'UFOLEP, de **l'USEP qui obtient grâce à lui une reconnaissance officielle pour le sport scolaire.***

*« **Ne plus perdre sa vie à la gagner** » est une des aspirations fortes des travailleurs Les congés payés sont votés. La Ligue invite à «**s'associer pour l'accès aux loisirs** » afin de consacrer dans une démocratie l'égale dignité de toutes les conditions.” : Auberges de jeunesse, Vacances pour tous, Fêtes de la jeunesse. Elle participe avec le SNI à la création de la confédération « Jeunesse au plein air. »*

Le Gouvernement du Maréchal PETAIN** met fin à la III^e République et s'attaque à l'Ecole Publique et à ses défenseurs. « Tous les malheurs de la Patrie proviennent du fait que la République a chassé Dieu de l'Ecole. Notre premier devoir sera de l'y faire entrer » **Le Gouvernement de VICHY dissout la Ligue

RECONSTITUER LA LIGUE POUR DEVELOPPER L'ECOLE LAÏQUE ET CHANGER LA VIE

1943. A Paris un "Message aux laïques de France" publié dans une édition clandestine de "l'Action laïque" est diffusé avec le syndicat national des Instituteurs La Ligue continue son action dans la clandestinité, elle est reconstituée à Alger dès en décembre 1943.

1945 « PARIS premier Congrès d'après la Libération »

Le temps des fédérations départementales des œuvres laïques

Le général de Gaulle assiste à ce Congrès historique et déclare « et puisque, mesdames et messieurs, l'honneur se mesure aux services que l'on rend à la renaissance de la Patrie et au règne de la liberté et de la justice, au nom du gouvernement de la République, je dis honneur à la Ligue de l'Enseignement »

Dans l'élan de la Libération, le moment paraît venu de mettre fin à la « guerre scolaire ». Utilisant les fraternités de la Résistance qui avait réuni « celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas », la Ligue en appelle à faire œuvre novatrice et à construire un service national d'éducation sur la base des valeurs de la laïcité susceptible d'accueillir l'assentiment de la nation tout entière. Cette "réconciliation française" ne verra malheureusement pas le jour

C'est le temps de l'USEP, des cantines, des voyages éducatifs, des fêtes scolaires, des lendits... les FOL sont le bras armé de l'Education Nationale, mais on trouve trop souvent dans les départements "un village, deux écoles"

Mgr Feltin le 8 octobre 1949 nommé archevêque de Paris ne cache pas son choix devant les ministres MRP et un représentant du Président de la République « L'Eglise n'a jamais renoncé et ne renoncera jamais à son droit d'enseignement. Nous tenons à cette liberté comme à la prunelle de nos yeux. Nous apporterons une solution à cette question grave et complexe. ».

L'Eglise catholique relance en effet ses revendications fortes de financement public de ses écoles tout en revendiquant leur rôle missionnaire. Il faut relancer le combat pour une instruction publique et laïque et mobiliser la vigilance républicaine :

(Débat sur la Constitution concernant la laïcité et la liberté d'enseignement)

« L'Action laïque » devient la revue mensuelle de la Ligue de l'Enseignement

"S'associer pour la défense et la promotion de l'école publique"

*Pour associer au développement et à la défense de l'Ecole Publique les parents d'élèves qui le souhaitent, la Ligue et le Syndicat National des Instituteurs aident à la création de la Fédération de Conseils de Parents d'Elèves'(FCPE)
Devant les demandes de plus en plus pressantes de l'Ecole confessionnelle, les forces laïques se mobilisent :*

1948/49 Organisation des Etats généraux de la France laïque (Charte)

1951 Meeting contre les lois Marie Barangé

1953 Création du Comité National d'Action laïque qui regroupe Syndicats d'Enseignants (SNI, FEN) Parents (FCPE), Fédération des délégués de l'Education Nationale et la Ligue de l'Enseignement

1959 Appel à « se fédérer » pour une grande campagne nationale de pétitions contre le projet d'officialisation du dualisme scolaire "

*La mobilisation est forte: Cette pétition du C.N.A.L. contre le projet de loi Debré de financement des écoles privées recueille **11 millions de signatures....***

Mais la loi Debré est cependant votée en décembre 1959

1945-1960 se fédérer pour changer la vie "S'associer pour l'accès aux activités culturelles et de loisir "

C'est l'époque d'un formidable développement d'activités culturelles et de loisirs : Lecture publique (CLLP), Veillées culturelles, sport, ciné-clubs, théâtre, chorales, groupes folkloriques, clubs photographiques, **le temps des Colos, des centres de vacances, à la mer ou à la montagne, les Centres de loisirs de proximité (clsh) les Vacances Familiales, le Tourisme Culturel (CLTC)**

La Ligue veut rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres de l'humanité, tout en favorisant les capacités créatrices de chacun. L'enseignant laïque est souvent l'animateur culturel d'une France rurale où la télévision n'a pas fait irruption

L'éducation nationale affecte des postes d'enseignants pour conforter cette action

Notre pays se reconstruit, la croissance économique repart mais la vie reste très dure pour beaucoup. La Ligue rappelle l'exigence de justice sociale pour que ce progrès soit partagé

"Se fédérer pour une conception laïque de l'action sociale"

« ... L'école laïque ...entend ne jamais rien dire qui puisse blesser une conscience honnête. Mais elle estime qu'en 1952 grâce aux progrès de la pensée et des mœurs, elle ne blessera personne en rappelant sans cesse que tous les hommes sont égaux en droits, que les enfants sont égaux en droit que la Justice est blessée chaque fois que cette égalité en droit est méconnue en fait, chaque fois que le luxe des uns a pour rançon la misère ou la gêne des autres... »

1954 La Ligue consacre le thème de son Congrès à l'Action Sociale.

Elle participera à la création **des Associations Familiales Laïques** pour que les familles défendant une orientation progressiste puissent être représentées dans les organismes sociaux (**CNAF CAF** notamment)

Elle participera à la promotion sociale collective en appuyant la création des **CIVAM (Centres d'Information et de Vulgarisation Agricole et Ménager)**

La FOL47 créera un complexe de 20 établissements et services pour l'éducation et l'insertion des jeunes porteurs de handicap ou pour soins pour enfants en difficultés, (700 salariés)

1960 La Ligue invite à " Se fédérer pour adapter l'action laïque à la société moderne "

C'est le début des « trente glorieuses », une nouvelle génération de militants constatant la reproduction des inégalités à l'Ecole Publique considère que celle-ci est plus à transformer qu'à défendre. Dans le milieu rural où se développent les foyers ruraux, les amicales laïques ont recentré leur action vers des activités spécialisées ou en direction de l'enfance. En ville se créent les maisons des jeunes et de la culture Nouvelles structures ouvertes à toute la population au-delà des divergences de chacun sur la question scolaire

La Ligue propose d'inviter à **"s'associer dans des structures plus ouvertes aux nouveaux besoins, aux différents milieux de vie":**

Foyers ruraux de jeunes et d'éducation populaire, (abordant, éducation, culture, loisirs, questions économiques et sociales.)

Foyers d'éducation populaire, en milieu urbain

Elle édite de nouvelles revues : **Pourquoi ?** et **l'Animateur Culturel**

PARTICIPER A MODERNISER LA FRANCE

C'est l'essor démographique consécutif au " baby boom " La ligue invite à relever le défi de l'arrivée de cette classe d'âge. Elle favorise les initiatives et soutient les prises de responsabilités. **Clubs de jeunes, foyers socio-éducatifs, cercles laïques d'étudiants** se développent partout en France où « les jeunes découvrent qu'en posant leur pierre ils contribuent à bâtir le monde.' »

1966 La Ligue réunit 2000 responsables et jeunes animateurs à l'occasion de son centenaire

En juillet de cette année " **Beauregard 66**" dans l'Aisne accueille un grand rassemblement de 2000 jeunes responsables, (forum d'activités, débats sur les sujets d'actualité, productions artistiques) De cette manifestation émaneront de nouveaux cadres de la Ligue

Ces années seront celles de la « civilisation des loisirs » où les associations de la Ligue vont jouer un rôle essentiel dans leur démocratisation. La télévision fait son apparition. Le mouvement invite à organiser des télés clubs et lance **Télé Revue**.

La Ligue participe à la création et au développement du Mouvement pour le Planning Familial et crée un collectif (**Groupe National pour l'Education Sexuelle**)

Devant les transformations profondes de la société, un rapporteur de la Ligue en 1955 avance le **concept d'éducation permanente**: " Comme essai de réponse cohérente à l'ensemble des problèmes de désadaptation que pose au travailleur et au citoyen modernes la civilisation nouvelle dans laquelle nous venons d'entrer brutalement"

1966 au Congrès du **Centenaire** La Ligue de l'Enseignement devient :
" LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE "

Elle invite à se fédérer " **pour gagner dans la deuxième moitié du XX ème siècle la bataille de l'Education permanente**"

Elle redéfinit les objectifs, structures et méthodes de l'Education permanente qui recouvrent l'éducation initiale, la formation continue (adaptation, perfectionnement promotion sociale) , l'éducation populaire

Elle publie « les Cahiers d'Education Permanente ».

1971 la loi sur la formation professionnelle continue est votée

Les fédérations s'impliquent très diversement sur ce nouveau chantier Le centre confédéral se dotera d'une organisation spécifique : **l'INFREP**

Les événements de Mai 1968 appellent à l'innovation et à l'utopie...

Une nouvelle démarche associative vise à l'auto organisation des citoyens à partir de l'expression collective de leurs besoins et d'une analyse critique de leurs conditions de vie, en évaluant sans cesse la démarche et les résultats obtenus.

Quand l'éducation populaire rêvait d'auto gestion Le temps de l'animation socio-culturelle

L'animation socio-culturelle, remise en cause permanente est un facteur essentiel de de toute structure et de toute vie démocratique. Elle se fonde sur les valeurs qui constituent la laïcité : foi en l'homme, épanouissement de sa personnalité, volonté permanente de justice sociale.

L'animation socioculturelle ne saurait se confondre avec l'action syndicale ou l'action politique mais elle débouche sur des actions qui rencontrent obligatoirement le plan syndical ou politique. Cette animation suppose donc des contacts avec les organisations syndicales ou politiques à la fois au niveau des idées ou des actions d'ensemble et à celui des entreprises particulières et concrètes nées du développement de notre action (congrès de Bordeaux 1971)

L'animation socio-culturelle vise à

permettre à des groupes et aux individus qui les composent d'exprimer librement Leurs aspirations.

A les amener à réfléchir sur leur condition et notamment sur les différents types d'aliénations qu'ils subissent afin qu'ils puissent au-delà des aliénations décelées découvrir leurs besoins réels

A inciter le groupe et les individus à projeter, à assumer et à réaliser les actions susceptibles de satisfaire ces besoins réels et élaborer les structures nécessaires à ces actions

A faire évaluer et critiquer la démarche à tous les moments de sa réalisation. Cette évaluation et cette critique permanente ramenant à la première phase de la démarche.

Une démarche de la Ligue caractérisée par les étapes suivantes

Expression des aspirations et prise de conscience des besoins

Elaboration d'un projet d'action destiné à répondre du moins en partie aux besoins exprimés et réflexion sur les structures nécessaires à la mise en œuvre du projet

Mise en œuvre du projet avec le souci de faire participer à sa réalisation la plus grande partie du groupe

Contrôle permanent de sa réalisation par l'ensemble du groupe ('nécessité de structures Permettant ce contrôle)

Evaluation des résultats qui constitue un nouveau départ par une nouvelle analyse des besoins

Les animateurs culturels précisent

Ainsi la démarche dessine l'image d'une spirale qui tendrait vers un point hypothétique où l'expression du groupe imposerait naturellement et simultanément le projet ses structures et sa réalisation. C'est là une finalité idéale dont la correspondance pratique ne saurait être qu'une formulation de plus en plus précise des problèmes de mieux en mieux appréhendés et recevant des solutions de mieux en mieux maîtrisées "

Le rapporteur UFOLEP à Saint-Nazaire déclare:

:" l'animation socioculturelle du groupe, c'est le processus par lequel en présence d'un animateur(et non sous l'autorité d'un maître en quelque sens qu'on entende ce terme) une collection d'individus , réunie par des contingences diverses ,le plus souvent d'habitat ou d'occupation , se transforme en une communauté de personnes et de citoyens , qui prennent conscience de leurs intérêts communs comme des droits de chacun d'eux et qui assument collectivement la responsabilité de satisfaire les uns et les autres

150 ans après « Cette crise nous pousse à nous interroger sur notre mode de vie, sur nos vrais besoins masqués dans les aliénations du quotidien ... »

EDGARD MORIN

Pandémie du Corona Virus 07/05/2020

LE TEMPS DE L'ANIMATEUR DANS LA CITE

Plus important que la "civilisation des loisirs" qui se généralise, il s'agit d'inciter à **"S'associer pour le développement local et l'amélioration du cadre de vie"**

L'étude du milieu dans la perspective de son animation doit devenir un préalable à toute intervention éducative. **"L'animation de zone"** que promeut la Ligue préfigure les démarches de développement territorial que nous connaissons aujourd'hui.

Illustrer une démarche..... valoriser les expériences

Quatre ans après son centenaire, la Ligue invite 2000 jeunes animateurs à un nouveau rassemblement : un forum sur **"l'emploi des jeunes"** et à des travaux pratiques d'animation dans toute une ville, c'est **"BOURGES 70"**

PROFESSIONNALISATION DE LA VIE SOCIALE

L'a création d'un Ministère de la culture, d'un secrétariat à la Jeunesse et des sports De nouveaux métiers apparaissent dans tous les champs de la vie sociale : éducateurs, animateurs, professionnels de la culture et de la formation puis les vacances et des loisirs connaissent ce mouvement tout en conservant l'intervention des bénévoles occasionnels. La Ligue organise une formation professionnelle d'animateurs permanents Elle incite ses Fédérations à créer les Unions Régionales.

"Se fédérer pour une campagne d'opinion et de sensibilisation sur les problèmes liés à l'urbanisation: La campagne "VIVRE EN VILLE"

1972 La France connaît une urbanisation galopante et de fortes concentrations des populations, cette évolution va générer de nombreux problèmes. On annonce que 80% des habitants seront regroupés en ville à l'horizon des années 80.

La Ligue préoccupée par l'amélioration des conditions de vie, l'information, l'éducation populaire, la démocratisation des activités socio-éducatives, est concernée par le développement de l'urbanisation et les problèmes nouveaux qu'elle va générer.

De 1972 à 1975, elle lance avec des moyens pédagogiques originaux, une campagne pour sensibiliser citoyens et responsables associatifs aux nouveaux problèmes nés de l'urbanisation « vivre en ville » : » Elle engage un important programme de formation de ses militants avec le concours de l'Université pour les préparer à agir en milieu urbain. Ce programme préfigure en quelque sorte les formations d'agent de développement bien connues aujourd'hui

Elle avance deux propositions pour expérimenter cette nouvelle orientation :

La transformation **du C.E.S. en Centre d'éducation Permanente de zone**, premier échelon d'une politique d'Education Permanente pour tous

La création des **Conseils locaux de développement social et culturel** dans toutes les communes pour réunir toutes les parties prenantes élus, professionnels, usagers au travers leurs associations pour élaborer démocratiquement à l'écoute des habitants et avec leur participation une politique sociale et culturelle.

A l'issue de cette concertation, les élus sur l'ensemble des propositions apparues définiront les programmes d'intérêt général qu'ils souhaiteraient développer. Ils en conventionneraient la mise en œuvre avec les associations laïques existantes ou à créer .

PRENDRE EN COMPTE DE NOUVELLES DEMANDES

Entre institutions culturelles et la vague de nouvelles musiques amplifiées les cultures populaires témoignent de leur existence et prennent un nouvel essor, la presse et les médias se développent et deviennent une " école parallèle ", les initiatives culturelles se multiplient. La Ligue propose de

"S'associer pour faire vivre les cultures populaires, connaître et valoriser le patrimoine" « pour partager le plaisir des pratiques culturelles : Ecoles de musique, de danse, spectacles, expositions "

C'est la « civilisation des loisirs » où la Ligue contribue à leur démocratisation : **L'UFOLEP fait découvrir tous les sports et activités de plein air**

L'UFOVAL avec les structures spécialisées des Comités d'Entreprises au-delà des propositions de vacances d'enfants développent le Tourisme Social et les Vacances pour Tous.

La Ligue invite à **" s'associer pour comprendre et utiliser la médias »** groupes d'études de la presse, initiation à la culture audio-visuelle (ICAV), étude de l'image Après les événements de Mai 1968 l'information de l'ORTF est strictement sous la tutelle du pouvoir politique. Des journalistes licenciés ou démissionnaires du Service Public de l'audio-visuel réalisent des magazines filmés **" Certifié Exact "** sur des sujets d'actualité. La Ligue participe à leur diffusion et anime des débats lors de leur sortie. Des ateliers vidéo d'intervention sociale voient le jour, avant que se créent **les radios locales associatives**

La convention internationale des droits de l'enfant de l'UNESCO élabore **« le droit de l'enfant »** la Ligue incite à la participation et à la prise de responsabilité des enfants à l'école et dans la vie sociale et propose la création d'« associations d'école ».

ELABORER DES PROPOSITIONS ORIGINALES POUR REPONDRE AUX ASPIRATIONS DE LA SOCIETE

La forte demande de changement politique qui se manifeste dans la société amène en 1972 le CNAL à organiser un colloque soutenu par les syndicats et les partis de gauche afin de dépasser la situation créée par la loi Debré en proposant **la création d'un Service public unifié .laïque de l'Education Nationale**

En 1975 à Nîmes devant l'aspiration de ceux qui luttent pour une société de " type socialiste ", la Ligue, sur le thème : « Education, Culture, Société » formule ce que pourrait être son apport original à la formation aux responsabilités des citoyens.

"se fédérer pour une autre politique d'éducation »

Pour une politique d'éducation permanente pour tous
à gestion tripartite

pour un service public unifié laïque d'éducation nationale

pour une politique démocratique

d'animation socioculturelle laïque au niveau local

« s'associer pour développer un partenariat « collectivités associations»

pour la réalisation de missions d'intérêt général

Création de la revue **Communes et animation"** ; organisation de stages
" Connaissance de la commune ",

1977 un grand nombre de responsables associatifs accèdent aux responsabilités communales, il en sera de même pour les responsabilités électives nationales.

1981 UNE NOUVELLE DONNE POLITIQUE

La victoire électorale des " forces de gauche " soulève beaucoup d'espoir pour la concrétisation d'une nouvelle politique éducative sociale et culturelle.

La loi du 9 octobre 1981 abrogeant le décret-loi de 1939, permet aux associations créées par des étrangers résidant en France de bénéficier du droit commun associatif.

La création du Conseil National de la Vie Associative (C.N.V.A.) officialise la reconnaissance de l'existence et du rôle des associations dans une société démocratique.

Le Parlement clarifie la base juridique des conditions de mise à disposition ou de détachement de fonctionnaires pour missions éducatives d'intérêt général.

1982 "S'associer pour une école laïque plus démocratique et plus ouverte " est une invitation de la Ligue à dépasser la querelle scolaire.

Pour le Centenaire des lois scolaires Le C.N.A.L. organise un grand rassemblement au Bourget où se manifeste l'impatience des militants.

1983 l'Etat décentralise et réduit ses compétences. Nos propositions globales "pour l'éducation permanente pour tous " ne sont pas prises en compte, l'accent est porté sur le collège et l'aménagement du temps péri- scolaire de l'enfant , une grande politique du temps libre est proposée à la vie associative .

Il est nécessaire "**s'associer pour entreprendre autrement "** pour exister dans ce nouveau contexte : C'est le temps de **l'économie sociale et solidaire**

- Les associations sont invitées à devenir des **opérateurs de politiques publiques** : Insertion et emploi des jeunes, Loisirs de proximité, Formation continue (INFREP). Aux conventions ou aux aides aux **projets** d'éducation populaire où s'impliquait la Ligue se substituent des appels d'offres auxquels les associations doivent se porter candidates.

, Le Centre confédéral conforte son Réseau de diffusion culturelle, Minerve (video)
Une maison d'édition Edilig est créée,(l'argonaute),un partenariat UAP-APAC . signé ; ces initiatives auront des succès inégaux et la Ligue connaîtra une grave situation financière.

1984 La fin d'une espérance : **le projet de service public unifié laïque de l'éducation nationale** que la Ligue avait réclamé avec le CNAL est dénoncé comme tentative liberticide d'instauration d'un monopole étatique.
Après l'importante manifestation de l'enseignement catholique à Versailles, le pouvoir recule...Grande déception de nombreux militants laïques.

Dans les banlieues multiculturelles, **la «marche pour l'égalité»** est un révélateur des aspirations des jeunes des quartiers à être reconnus comme citoyens à part entière. Cette demande forte, la montée du racisme et de la xénophobie nécessitent de « **se fédérer pour favoriser la reconnaissance de la diversité des cultures, et lutter contre les exclusions et discriminations**

DANS LE BOULEVERSEMENT DU MONDE LE RETOUR AUX SOURCES POUR REFONDER LA LIGUE,

Les années 80 sont celles de la libéralisation économique et des dérèglementations, des mutations technologiques qui transforment l'emploi et la vie sociale. Devant cette révolution de l'intelligence, de la communication et **les risques d'une société duale qui en découlent**, il est indispensable de repréciser le rôle, l'utilité, l'originalité de la Ligue à la veille d'un nouveau siècle.

. Constatant que la réflexion des citoyens a pris du retard sur la nouvelle donne de notre monde, elle invite à créer comme au temps de sa création des Cercles, ces **" Cercles Condorcet "**, qui dans un souci de dialogue et d'ouverture, organisent réflexions et débats pour mieux comprendre ces évolutions, pour infléchir l'avenir en train de se faire. Elle invite ses fédérations à expérimenter Universités d'éducation permanente, Universités populaires, Carrefours laïques...

Après l'impasse de la question scolaire de 1984 La Ligue invite à **"Se fédérer pour se réapproprier la laïcité** Deux ans de travail, de multiples éditions, des colloques ouverts aux représentants de diverses religions ont permis de faire le point sur cette passion française. Le rapporteur avec humour résuma les mutations intervenues par la formule **« Les sermons de carême sont aujourd'hui moins dangereux que les cours de la bourse et les décisions du FMI »** De nouveaux ennemis de la République ont pris le pouvoir dans la société, au premier rang desquels l'argent et l'image. Leur alliance a remplacé l'alliance du trône et de l'autel

Alors que les séparations d'hier étaient fondées sur des lignes de partage entre ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas, il y a d'autres lignes de partage aujourd'hui beaucoup plus graves: croyants et non croyants réunis dans une laïcité fondée sur une double quête de la démocratie et de la solidarité, nous devons être actifs pour refuser les exclusions intolérables pour relever ensemble ce défi en traitant toutes les religions avec la même reconnaissance

« LAICITE 2000 DEMOCRATIE ET SOLIDARITE »

Valeur de civilisation et principe de droit de notre constitution, **la laïcité** implique une lutte constante pour la dignité de chaque individu contre les exclusions et les injustices. Ethique de la diversité, du débat et de la responsabilité individuelle, elle se traduit à l'échelle nationale et internationale en termes de **solidarité et de démocratie** "

1989 sera aussi l'occasion de **" se fédérer pour marquer le bicentenaire de la Révolution française "** (en partenariat avec la Ligue des droits de l'homme).

Dans les années 90 la Ligue prend des initiatives notamment avec et pour les citoyens issus de l'immigration **" les Rencontres méditerranéennes de jeunes " La commission " Islam et Laïcité "**, Le rapport **" L'intégration des musulmans dans une France une et diverse. "**

LES UNIVERSITES DE LA COMMUNICATION

Le début des années 80 est aussi celui de la transformation, de la privatisation de l'irruption de nouvelles techniques de communication qui font rentrer le monde dans la Société et de la Communication

Le CREPAC I et la Ligue organisent 25 années durant une université annuelle pour **"s'associer pour comprendre, maîtriser l'usage, avoir une approche critique des nouveaux moyens de communication** qui s'élargira à un Réseau International (RIUC) Les pépites de ces manifestations enrichissent les groupes qui participent au renouveau de l'Ecole et à une nouvelle priorité d'une éducation populaire de notre temps **

MANIFESTE ET DECLARATION DISPONIBLE ** RAPPORT DIPONIBLE

Editions : « laïcité en miroir » « laïcité en mémoire » « laïcité en débat »

REVEILLER LA CITOYENNETE SUR FOND DE CRISE CIVIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

*La période de crise qui s'installe est rythmée par la prégnance des représentations du nouveau paysage audio-visuel, les proclamations d'experts, la montée de l'irrationnel. Passer de cette société des experts et des « mages » à une République des citoyens nécessite de fédérer dans leur diversité tous ceux qui veulent “ **promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture** ”.*

1992 La Ligue «**Mouvement de citoyens**» change son logo, communique pour révéler son réseau, lance le journal “ **Les Idées en mouvement** ”

*Pour le bicentenaire de la Première République, elle participe, à l'heure du « marché unique » et du Traité de Maastricht à la **Convention de Strasbourg des Cercles Condorcet** qui lance un appel * pour une démocratie vivante s'ouvrant aux autres dans une commune volonté de favoriser l'essor de principes universels, bâtir une éthique pour demain et une Europe des citoyens. »*

*La Ligue assiste à **La Conférence de Rio** sur l'environnement qui illustre la prise de conscience des dégâts causés par l'homme à l'humanité et à sa planète...Elle crée le Label **CED** (Citoyenneté, environnement, développement)*

1994 "Se fédérer, pour la priorité à l'école de la république"

*1994 Retour du balancier : L'opinion adhère à la mobilisation contre la proposition de modification de la loi Falloux **visant à augmenter le financement public des écoles confessionnelles***

Le conventionnement d'une école privée - qui doit respecter les mêmes devoirs que l'école publique - ne peut remettre en cause la priorité à donner à l'Ecole de la République

*La Ligue avec le colloque "**Le système éducatif demain, défi et enjeux du service public**" relance une réflexion de fond sur l'éducation.*

*« **L'Appel pour l'Ecole que nous voulons** » marquera le début d'une importante campagne pour remettre la question de l'Ecole au cœur des préoccupations de notre société. Après avoir participé à créer le CAPE (collectif des associations partenaires de l'Ecole), les débats organisés par la Ligue déboucheront sur des propositions « **Refonder l'Ecole pour qu'elle soit celle de tous** »**. Ces travaux et recherches seront présentés chaque année au **Salon de l'Education Porte de Versailles à PARIS et aux Rencontres d'Education de Rennes.***

*Ils nourriront «**l'appel de Bobigny**»** qui sera signé par des dizaines de syndicats, de parents, d'associations et d'élus et constituera une riche contribution pour les élections nationales et les politiques locales d'éducation*

*En **1995** La France connaît une poussée de l'extrémisme et la montée des exclusions. Dans ce contexte le congrès sur le thème « **Quelle Ligue pour quelle société ?** » en appelle à "**S'associer pour redresser l'espoir** " : Il faut reprendre le premier combat républicain celui de la justice sociale avec les adhérents et les acteurs de la vie locale engagés dans un projet de transformation sociale.*

Tous les secteurs de la Ligue se mobilisent :

Accompagnement scolaire, lutte contre l'illettrisme, insertion sociale et professionnelle. Accessibilité aux sports, aux vacances.

Forum de la citoyenneté. Festival de Fameck, Toulon "cinéma et politique ", Edition “ Aux sources de la culture française ” Semaines d'éducation contre le racisme. Campagne pour l'égalité.

*Texte de l'Appel disponible ** textes sur l'Ecole disponibles

FEDERER AUTREMENT POUR DONNER UNE AUTRE DIMENSION A L'ACTION LOCALE.

1998 “ Mieux s'associer et mieux se fédérer avec la Ligue”.

A Nancy, la Ligue interpelle son réseau sur le thème «Pourquoi et comment militer avec la Ligue ? ». Responsables et acteurs locaux confirment leur accord avec l'orientation et les priorités que le mouvement a formulées après un débat approfondi d'une quinzaine d'années. Ils souhaitent réduire le décalage entre leurs actions quotidiennes et cette aspiration partagée. Cela suppose de reconsidérer à tous les niveaux le fonctionnement institutionnel actuel pour revivifier sa fonction essentielle : **“fédérer des acteurs” afin de renouveler son ancrage et son action locale**

“ Vouloir refonder une éducation populaire de notre temps ”

C'est inviter à “ s'associer pour permettre à chacun de faire face aux mutations inédites de notre société, d'y trouver une place, d'y épanouir possibilités et compétences et de choisir les formes de sa participation ou de son engagement pour construire une société démocratique laïque et solidaire visant à l'émancipation de tous ”

Un programme d'action départemental élaboré avec les acteurs locaux doit leur permettre de mieux agir en choisissant les formes de leur participation à la vie de la Ligue et en insérant leur action dans la vie de la cité

Agir avec les habitants et en particulier ceux qui souffrent de précarité

Agir pour mieux vivre, reconstruire les solidarités, permettre l'accès à la culture et aux loisirs, concourir au développement territorial

Agir pour relever le défi éducatif par le progrès de l'école de tous, articulé aux initiatives éducatives volontaires et à celles de la cité

Agir pour favoriser l'éveil et la préparation à la citoyenneté des jeunes, des femmes et faciliter leurs initiatives collectives

Agir pour faire de la diversité culturelle reconnue, un ferment d'intégration, promouvoir et faire vivre la laïcité

Agir pour donner envie de comprendre les questions vives de notre société, le rôle des médias afin de faire vivre une démocratie participative pour contribuer à un développement économique et social partagé.

La Ligue acteur important de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives, qu'elle a contribué à créer s'implique en 1998 dans l'organisation des **“ Assises de la vie associative ”** initiées par le Gouvernement.

C'est l'affirmation d'une Ligue de l'éducation pour la citoyenneté, la solidarité, la laïcité.

“ S'impliquer en partenaire critique dans la vie civique, dans les politiques publiques de développement et de solidarité” :

Nouveaux regards sur la Cité Contrats de ville, Initiatives Jeunesse (Animafac, AFEV, Juniors Association), “ Emplois Jeunes ” CIDEM, Rencontres de Romans.

Nouveaux regards sur l'Education Salon de l'Education, Carrefour de l'Education de Rennes, Contrats éducatifs locaux, Universités Sportives

Nouveaux regards sur l'Europe. Solidar ((union d'associations européennes) Fédération européenne de l'enseignement et de la Culture, Carrefour de la société civile à Nice et Laeken (débat sur le projet du Nouveau Traité européen)

Nouveaux regards sur les Medias: participation à des numéros spéciaux des “ Clés de l'Actualité ”, à “ La vie en plus ” émission que la 5^{ème} ouvre aux associations Création de MTT mouvement de téléspectateurs, participation aux “ Entretiens de l'Information ”, au CIEM (Collectif inter associatif Enfants Medias)

POUR UNE RECONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION PARTENAIRE DU DIALOGUE CIVIL ORGANISE

“ Il faut que partout se développe et se réalise le principe de l'association qui confondant tous les intérêts, rapproche les hommes, leur apprenne à s'aider, à se connaître et substitue à l'égoïsme individuel la foi féconde de la Fraternité ” Waldeck Rousseau (1901)

“ S’associer pour quoi faire ? ” est le titre provoquant de la question de Congrès de Bordeaux en 2001 “ Cent ans après le vote de la loi fondatrice d’une liberté publique, La ligue continue à voir dans la liberté de s’associer un droit fondamental et le moyen de permettre aux citoyens d’agir de façon responsable et solidaire, pour mieux vivre, créer ensemble, s’engager pour la justice sociale. D’autre part une participation active et librement consentie à la vie publique est un ferment de la démocratie participative et du renouveau de la démocratie délibérative.

Elle souhaite que pour cette contribution les associations, à côté des partis et des syndicats, soient réellement reconnues par l’Etat, les Collectivités territoriales l’Union Européenne et l’ONU comme un des piliers essentiels de la démocratie. ”

Pour la Ligue l’essentiel est de “ S’associer pour décider et agir en citoyens afin de faire vivre l’indispensable utopie de notre temps ”

La participation accrue des populations n’est pas une vague idéologie fondée sur les bonnes intentions d’une poignée d’utopistes, c’est devenu un impératif, une condition de survie. Rapport PNUD 1999

A ce 91^{ème} Congrès, La Ligue précise la double exigence de cette utopie :

Par ses initiatives, par l’action de ses associations fédérées, par les interventions de ceux qui agissent avec elle, la Ligue veut en permanence “ prendre au mot ” le préambule de notre constitution et contribuer ainsi à ce que vive chaque jour un peu plus dans les faits, sur tout le territoire, une république démocratique laïque et sociale. Elle veut aussi aujourd’hui contribuer à relever les défis d’un nouveau siècle : Apprendre à vivre ensemble, au sein d’une humanité plurielle sur une seule et même planète, participer à “ civiliser ” la mondialisation pour construire démocratiquement jour après jour, un avenir pour chacun et pour tous.

C’est pourquoi, elle invite à s’impliquer dans l’édification d’une Europe démocratique et sociale, dans la solidarité internationale par l’action en faveur d’un développement durable et d’une recherche commune pour l’essor de principes tendant à l’universel pour construire un monde en paix ”

A cette fin, elle engage le mouvement **“ à se transformer pour faire vivre l’utopie ”** : par l’actualisation des statuts aux divers niveaux, pour intégrer les choix des derniers congrès, par la modernisation de sa communication, l’adaptation de son dispositif d’affiliation pour mieux fédérer la diversité des acteurs et des initiatives locales (associatives ou d’autres structures) et s’ouvrir aux adhésions individuelles., par une organisation qui conforte et permette le développement de son réseau d’entreprises d’économie sociale

Dans le débat passionné sur les “ signes religieux ostensibles ” elle a soutenu l’idée que les lois instaurant la laïcité étaient suffisantes et que pour le respect des choix républicains et les attitudes communes à l’Ecole publique “ il valait mieux convaincre que contraindre ”, que dans une société travaillée par les manifestations inquiétantes d’antisémitisme et de racisme il fallait mobiliser les citoyens pour un rejet absolu de la haine de l’Autre, pour le respect de l’égale dignité de chacun , mais aussi fédérer pour l’expression des diversités culturelles, la promotion de l’intégration notamment au travers du groupe **“ citoyens dans leur diversité ”** Elle engage le mouvement à utiliser **le centenaire de la loi 1905 instaurant la séparation des Eglises et de l’Etat** pour se réapproprier l’histoire et approfondir l’actualité de la laïcité Elle sera à l’initiative de Rencontres **à Rennes, Toulouse, Romans, Metz et Auxerre** et un site **[http : // www.laicite-laligue.org](http://www.laicite-laligue.org)** constituera une base documentaire sans équivalent.

“ AGIR ET DECIDER EN CITOYENS D'EUROPE ?”

L'approfondissement des rencontres et expériences antérieures, l'impact des décisions de l'Union européenne, “ objet politique non identifié ” mais dont les décisions inspirent à 60 % les législations nationales, l'abstention de plus de 50% des citoyens européens aux rendez-vous électoraux d'une institution dont la construction s'est faite pendant 40 ans dans le “ secret diplomatique ” ont imposé ce thème au Congrès en 2004.

Par ailleurs la réalité d'un élargissement mal expliqué, le projet d'un “Traité Constitutionnel” de l'Union européenne rendent plus indispensable encore un réveil “ des citoyens d'Europe ” s'ils veulent peser sur le monde en train de se faire.

Aussi à partir de riches contributions, de journées d'Etudes, des travaux du Congrès (table ronde et commissions de travail) la Ligue a voulu donner à son réseau les éléments pour jouer un rôle utile sur ce sujet dans son implantation locale et pour se doter d'une capacité d'intervention au niveau européen.

Un nouvel horizon pour la Ligue :

Le rapport d'étape “ **Agir et décider en citoyens d'Europe**” rappelle les caractéristiques originales de la construction européenne, analyse les évolutions récentes et les enjeux actuels, présente les exigences du mouvement, dessine un nouvel horizon pour la Ligue, propose de nouvelles pistes de travail, précise les partenariats à développer

Le programme du mouvement s'élargit à une nouvelle dimension :

Par le soutien aux initiatives et la formation, il s'agit de s'impliquer dans cinq chantiers

- Apprendre à vivre l'Europe
 - A l'Ecole au collège au Lycée (Euroschool.net – E-learning)
 - En favorisant la participation, l'engagement des jeunes.
- Intégrer la dimension européenne dans les initiatives associatives et les domaines d'activités de la Ligue
- Faire du travail sur nos priorités un chantier européen :
(Education, formation, développement local et politique de la ville, place des jeunes Actualité de la laïcité, lutte contre les discriminations, coopération internationale)
- Faire vivre la citoyenneté européenne :
 - Favoriser l'appropriation de la construction européenne par des débats contradictoires et approfondis et faire vivre le « forum civique européen. »
 - Organiser des “ Regards croisés ” sur l'organisation politique, les dispositions garantissant le pluralisme, la liberté de conscience et l'égalité des droits dans les Etats membres Débattre du « modèle social européen » fiscalité, dialogue social et civil, place du marché et intérêt général, organisation de la solidarité et développement durable.
 - Organiser une veille sur les questions et les choix en discussion dans l'Union
 - Faire reconnaître pleinement les services d'intérêt général en Europe et une place originale à l'économie sociale.
- S'impliquer dans les plates-formes européennes concernant nos champs d'intervention : Plate - forme des ONG SOCIALES, « **EDUCATION FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE** » « **CONCORD** » ainsi qu'au Bureau des ONG DU **CONSEIL DE L'EUROPE** à travers les réseaux dont la Ligue est membre: Fédération européenne de l'Education et de la Culture, SOLIDAR, Fédération Humaniste . Fonder et développer le **FORUM CIVIQUE EUROPEEN** sur les objectifs de la Ligue

AVEC LA LIGUE, FAIRE SOCIETE POUR RELEVER LES NOUVEAUX DEFIS

2010 Après 6 ans de travaux sur le thème « **individualisme, communautés, destin commun** » le congrès de Toulouse a élaboré un Manifeste :

« FAIRE SOCIETE ! »*

*Aujourd'hui les institutions sont fragilisées et contestées, les valeurs collectives sont affaiblies, les injustices sont criantes et par ailleurs l'individu a pris une place croissante : « **Faire Société** » est devenu une nécessité impérieuse .Cet engagement appelle l'examen critique , la réaffirmation et l'invention citoyenne des principes qui peuvent et qui doivent fonder notre « vivre ensemble » Vivre les uns avec les autres suppose de redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre et confiance dans les cadres collectifs qui protègent et émancipent tout à la fois.*

Depuis trente ans le monde a plus changé qu'en un siècle ! Aujourd'hui les transformations ouvertes par la recherche, les bouleversements rapides et inédits des moyens de communication, les possibilités de modification du vivant, les mutations induites par les nanotechnologies portent en germe autant d'espoir que de craintes.

La globalisation financière sans régulation démocratique qui les anime favorise les concentrations économiques aux dépens de l'emploi, menace notre écosystème, transforme en marchandise la plupart des activités humaines. Cause d'inégalités et d'exclusions, d'exils et de migrations forcées, elle exacerbe affrontements et crispations nationalistes ou intégristes qui se renforcent mutuellement en menaçant la paix. La crise de 2008 a illustré les risques et l'impasse de cette orientation

Dans le même temps, l'interdépendance croissante des nations et des économies permet l'entrée en développement d'autres populations, de nouveaux échanges et de nouvelles coopérations, des rencontres fécondes entre les cultures et une extension des droits de l'homme. Elle contribue ainsi à élargir le champ de la conscience civique, à faire prendre conscience des nécessaires solidarités et de l'indispensable engagement pour un développement durable pour la génération actuelle et les générations futures sur notre planète finie. Dans ce monde incertain la Ligue parie sur la culture, l'esprit critique, la générosité, sur la laïcité pour que vive un pluralisme culturel harmonieux de nos sociétés

FAIRE REPUBLIQUE !

Elle souhaite que se mobilisent collectivement les intelligences pour refonder une éducation populaire de notre temps pour construire l'en commun

- qui conforte les engagements volontaires des citoyens dans leur diversité visant à construire une société solidaire, où chacun peut trouver un travail décent pour une vie décente, où l'économie sociale et solidaire prend toute sa place contribuant à redéfinir biens publics et services d'intérêt général pour le bien-être de tous

*-qui expérimente de nouvelles formes "d'association de citoyens" pour donner envie de connaître, comprendre les mutations de notre société, les enjeux et les défis à relever afin d'exercer une réelle citoyenneté dans tous les espaces politiques par le débat , l'évaluation, les propositions et ainsi peser au nom d'exigences, sur les choix des collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Union Européenne et des organisations internationales, par une action permanente et **au travers d'un dialogue civil organisé***

150 ans après...

C'est à Strasbourg que se tient **son Congrès des 150 ans**, en présence de François Hollande, président de la République et de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale.

En adoptant une déclaration **«Se souvenir de l'avenir »***, la Ligue réaffirme la pertinence de ses engagements : **l'éducation, sa grande cause, la laïcité, son combat de toujours et la démocratie, son idéal.**

1866-2016 La fidélité à un même chemin...

1866 « ... la Ligue poursuit un but essentiellement politique, mais elle ne s'occupe ni de politique, ni de religion elle ne s'occupe que d'éducation au suffrage universel, non pour faire des élections, mais des électeurs, non pour faire des candidats **mais des citoyens.....**

S'il convient d'inviter ceux qui sont las de gémir au dessert sur l'ignorance du peuple à contribuer à la faire cesser, il faut se rappeler que **quand on parle de suffrage universel, le mot universel vise tout le monde ...**, ce n'est pas uniquement l'éducation des **ignorants** qui est à faire, c'est aussi l'éducation de **ceux qui savent et qui ne se préoccupent pas d'instruire les autres**, qui ne se rappellent pas qu'ils ont une patrie et s'enferment dans la vie personnelle.

Dans l'œuvre de la Ligue la partie capitale, c'est moins l'instruction des ignorants que la conversion des indifférents...

Les lois scolaires votées, Jean Macé déclare : « Parce que l'on a conquis l'Ecole est ce bien le moment de se croiser les bras ? Entre l'école et le régiment l'adolescent (les adolescentes sont toujours absentes) traverse une période où la loi ne l'atteint plus, sur laquelle c'est aux citoyens de veiller.

N'y a-t-il pas enfin **l'enseignement pratique de la grande, de la suprême école de la vie** qui peut se distribuer à tous les âges et **qu'on se doit entre citoyens rendus solidaires par la communauté de souveraineté**. Qu'on ne dise plus que la Ligue a fini son œuvre, qu'elle a perdu sa raison d'être, la raison d'être de la Ligue c'est **l'éducation républicaine, c'est le suffrage universel ».**

Notre chemin à tous, gens de la Ligue est forcément le même Faire penser ceux qui ne pensent pas, faire agir ceux qui n'agissent pas, faire des hommes souveraineté

2016

«18 ans, l'année de ma citoyenneté »

Pour penser l'horizon 2030/2050 pour ma communauté de souveraineté

*La Ligue propose aux jeunes d'ici et d'ailleurs qui atteignent 18 ans dans l'année
Un parcours citoyen, des Rencontres, des projets, des Idées pour l'avenir*

Une vie réussie c'est un rêve d'adolescent réalisé dans l'âge mur

-----Extrait des Statuts-----

Article- 4 OBJET

la Ligue française de l'enseignement Confédération générale des œuvres laïques, Mouvement d'éducation populaire, dite « Ligue de l'Enseignement » fondée par Jean Macé en 1866 a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes

Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à s'associer pour débattre et agir afin

1 de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser une vie démocratique laïque soucieuse de justice sociale et attachée à la paix

2 de développer toutes les initiatives collectives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances aux loisirs

3 de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain par une action permanente :

_pour garantir la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de pensée et l'organisation autonome des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,

_pour combattre toutes les inégalités et toutes les formes de discriminations notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle

Etant donné son caractère, elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux

Article-5 COMPOSITION

La Ligue de l'enseignement se compose :

- des fédérations départementales rassemblant des personnes morales et leurs membres et les unions régionales qu'elles constituent prévues aux articles 6 et 7 des présents statuts ;
- des adhérents individuels à la Ligue de l'enseignement regroupés au sein des Fédérations départementales
- des associations ou personnes morales nationales affiliées selon les modalités prévues à l'article 8 des présents statuts ;
- de membres « d'honneur » désignés sur proposition des fédérations ou sur sa propre initiative par le conseil d'administration (avec les titres et qualités dont ils sont titulaires). Ces « membres d'honneur » sont invités à participer avec voix délibérative à l'Assemblée générale

Le chantier de la République

*La Ligue invite à se liguer pour la lutte contre l'ignorance,
Par le progrès de l'éducation laïque
et par la formation volontaire de citoyens
**afin de rendre compréhensible , désirable, défendable, la laïcité
et contribuer à l'instauration durable de la République***

Notre volonté actuelle

*La Ligue invite à s'associer pour permettre à chacun
de comprendre et d'affronter les mutations inédites en cours
pour trouver une place, épanouir ses possibilités et compétences
pour faire société
afin que vive chaque jour, un peu plus, dans les faits
une république démocratique, laïque et sociale
visant à l'émancipation de tous
et faisant de la laïcité une exigence partagée*

Notre horizon d'avenir

*LA LIGUE invite « **à faire de l'éducation une arme puissante pour changer le monde »
comme le proclame le programme de l'ONU 2030 »**
à s'associer afin d'apprendre à vivre ensemble,
en bâtissant sur ce qui nous unit, en savourant ce qui nous distingue
en écartant ce qui nous sépare
à élargir l'exigence démocratique aux indispensables régulations
visant à "civiliser" la mondialisation,
pour construire, jour après jour, par un développement durable,
un avenir pour chacun et pour tous, sur une seule et même planète*

